

Cahors, le 16 septembre 2022



Le Proviseur,
Pierre GASNAULT

Le Proviseur

à

Mesdames et Messieurs Les Parents d'Elèves

Objet : Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration – Appel à candidatures.

Madame, Monsieur,

Comme tous les ans, vous allez être conviés à élire vos représentants au Conseil d'Administration du Collège.

Cette élection se déroulera le VENDREDI 07 OCTOBRE 2022.

VOTER, c'est participer à la vie de l'Etablissement. C'est permettre à vos délégués élus de siéger au **Conseil d'Administration**, instance de dialogue, de communication et de décision. C'est montrer que vous avez le souci de la vie de votre enfant au sein de la communauté éducative qui l'accueille.

Je vous rappelle que tous les parents sont **ELECTEURS ET ELIGIBLES**.

Il n'est pas obligatoire d'être affilié à une association ou une fédération pour faire acte de candidature. Chaque liste de candidats comporte, classés dans un ordre préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges, les noms et prénoms des candidats sans qu'il soit fait de distinctions entre titulaires et suppléants. Les listes comporteront au maximum 14 candidats et au minimum 2.

Je vous invite à transmettre vos listes de candidatures accompagnées d'une profession de foi au secrétariat du collège Olivier de Magny **au plus tard le :**

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
(délai de rigueur)

Je souhaite que vous soyez, en tant que parents, pleinement associés à la vie de l'établissement et je vous remercie par avance de votre participation à ces élections.

Le Proviseur



P. GASNAULT